



## Inscription

### Supérieur

La demande d'inscription en **BTSA et classe préparatoire T.B. (Technologie Biologie)** s'effectue sur le site **www.parcoursup.fr**.

De mars à fin avril, les élèves de Terminale peuvent être accueillis dans des mini-stages de découverte sur l'ensemble des classes du supérieur (formalités sur le site de l'établissement).

Le candidat se connecte sur le site de janvier à mars pour formuler ses vœux d'admission. Les réponses sont transmises aux candidats par la plateforme à partir de mi mai. Les dossiers d'inscription sont transmis aux candidats ayant répondu « oui définitif ».

Le recrutement en classe préparatoire ATS BIO pour la rentrée se fera selon une procédure dématérialisée.

L'inscription s'effectue directement à partir du début du mois d'AVRIL par un service de saisie électronique du Ministère de l'Agriculture disponible à l'adresse suivante:

[https://agriculture-portail.6tzen.fr/loc\\_fr/default/requests/ATS-BIO/](https://agriculture-portail.6tzen.fr/loc_fr/default/requests/ATS-BIO/)

## Transport

Lignes de bus de l'agglomération rennaise (STAR - ligne n°54) desservant régulièrement le lycée - arrêt Lycée Monod

## Conditions de vies

### Hébergement

Les étudiants peuvent être hébergés dans l'établissement en chambre individuelle dans la limite des chambres disponibles.

La demande se fait à réception du dossier d'inscription et l'attribution de la chambre est décidée en commission. La décision d'attribution sera notifiée par courrier.

Le bail est conclu pour une durée de 10 mois (du 1er septembre au 30 juin).

Les étudiants peuvent rester pendant le week-end et disposer d'une cuisine équipée (ouverte du vendredi soir au dimanche soir inclus) dans la cité étudiante.



## Pension et demi pension : montant annuel - année scolaire 2022 - 2023

A compter de la rentrée 2022, le Conseil Régional met en place une tarification unique et sociale pour la restauration et l'hébergement. Pour connaître votre tranche tarifaire, veuillez vous inscrire sur le site [bretagne.bzh/dans mon lycée](http://bretagne.bzh/dans-mon-lycée).

Tranche tarifaire *	INTERNE	DP5	DP4
≤ 700	1 263,60 €	486 €	388,80 €
≤ 900	1 404,00 €	540 €	432 €
≤ 1 100	1 544,40 €	594 €	475,20 €
≤ 1 500	1 731,60 €	666 €	532,80 €
≤ 1 700	1 872,00 €	720 €	576 €
> 1 700	2 012,40 €	774 €	619,20 €

\* tranche tarifaire calculée à partir de votre quotient familial

- DP 4 repas/semaine = déjeuners les lundi - mardi - jeudi - vendredi
- DP 5 repas/semaine = déjeuners les lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi
- Interne = petit déjeuner, déjeuner et dîner pris au self

### Accès au self

Petit Déjeuner : 7h15-8h00

Déjeuner : 11h45-13h30

Dîner : 18h45-19h30

## Bourses

Les familles peuvent faire une demande de bourse.

LYCÉE Théodore Monod  
55 avenue de la Bouvardière  
BP 55124  
35651 LE RHEU cedex  
02 99 29 73 45  
[legta.le-rheu@educagri.fr](mailto:legta.le-rheu@educagri.fr)

CFA - CPSA de Combourg  
Avenue des Palmiers  
35270 Combourg  
02 99 73 05 27  
[cfppa.combourg@educagri.fr](mailto:cfppa.combourg@educagri.fr)



CFA - CFPPA Le Rheu  
Rue des Chardonnerets  
BP 55124 - 35650 Le Rheu  
02 99 60 87 77  
[cfppa.le-rheu@educagri.fr](mailto:cfppa.le-rheu@educagri.fr)

